

VIOLENCES CONJUGALES SEXISTES ET SEXUELLES LA LOI VOUS PROTÈGE



PRÉFÈTE DE LA VIENNE

LIEUX RESSOURCES



[DANS L'URGENCE]

Brigade de Gendarmerie - Commissariat de Police
Service des urgences
Numéro d'urgence joignable par SMS
Dispositif d'ALERTE dans les PHARMACIES

17 ou 112
15
114

[POUR EN PARLER ETS'INFORMER]

Numéro d'appel national anonyme et gratuit
Allô Enfance en danger

3919
119

ACCUEIL DE JOUR – Dispositif d'accueil et d'accompagnement des victimes de
violences conjugales de la Croix-Rouge Française (CRF)

05 49 88 04 31

Service d'Aide aux Victimes (PRISM ADSEA)

05 49 88 01 13

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)

05 49 88 04 41

Planning Familial

06 40 21 09 26

[RECHERCHE D'HÉBERGEMENT (CRF)]

Veille Sociale (CRF)

115

Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO CRF)

05 49 88 04 31

[POUR PORTER PLAINTÉ - SIGNALER]

Brigades de gendarmerie ou Commissariat de police
Plateforme en ligne arretonslesviolences.fr et www.servicepublic.fr



[POUR UNE ÉCOUTE]

PAR LES INTERVENANTS SOCIAUX (PRISM ADSEA)

- Du commissariat de Poitiers
- Du commissariat de Châtelleraut
- De la gendarmerie

06 83 15 74 81
07 86 93 99 82
06 71 53 53 67

[POUR L'EXAMEN MÉDICO-LÉGAL]

CHU service médecine légale

05 49 44 46 88